

Des maires au service des maires

Montpezat d'Agenais,
le 6 janvier 2025.

Objet : Adhésion 2025 – Conforter, valoriser, préparer 2026

Chère collègue, cher collègue,

Toutes nos communes ont un avenir. L'action et l'engagement de l'Association des maires ruraux de France et de l'Association des maires ruraux du Lot et Garonne continuent et s'intensifient au service des maires ruraux. Votre ré-adhésion est **indispensable** pour conforter notre action individuelle et collective.

Les défis à relever en 2025 sont un prétexte afin de poursuivre votre engagement. Faire entendre votre voix, celle de la ruralité et des élus de la République, est le guide de notre action pour faire valoir nos attentes : le rôle du maire, des conseillers, leur statut, les finances, la démocratie, la notion d'espace et la transition écologique ou encore l'économie de nos territoires.

Dans un contexte national complexe, la commune et le maire sont des repères à consolider. Votre association s'y consacrera en 2025 autour de trois enjeux : **conforter, valoriser, préparer 2026**.

Conforter notre réseau. Notre réseau est un outil précieux et de plus en plus solide, tant dans notre département que nationalement. Nous sommes aujourd'hui plus de 13000 communes adhérentes de l'AMRF grâce à la mobilisation de plus en plus de Maires.

Avec 88 associations départementales adhérentes et engagées dont la nôtre, l'action de l'AMRF à de plus en plus d'impacts au niveau national. Grâce à votre engagement, l'AMR47 agit auprès des décideurs locaux, relaie et organise de nombreux services pour vous aider dans la gestion de la commune. Elle développe les outils de l'AMRF pour avancer, mieux gérer votre commune et vivre votre mandat.



Valoriser la commune. Attaquée trop longtemps, fragilisée encore, sa gestion s'est complexifiée. Nous nous mobiliserons pour vous aider à retrouver des moyens et des pouvoirs pour agir : continuer à demander la mise en œuvre du Plan **France Ruralités** et solliciter des moyens en matière d'ingénierie et de finances seront nos priorités.

Vous avez de très nombreux projets, comme en témoigne le nombre important de communes candidates au programme Villages d'Avenir. D'autres communes doivent désormais en bénéficier.

Préparer 2026. « L'avenir dépend de ce que nous faisons dans le présent » disait le Mahatma Gandhi. C'est le sens de cet appel à adhésion 2025 pour défendre, promouvoir et représenter les communes rurales. 2025 sera l'année pour concrétiser enfin le besoin d'un **statut de l'élu**. Mais aussi l'année pour encourager et donner envie à vos populations de s'engager et aux sortants de continuer.

Dans l'esprit militant, solidaire et non partisan qui les caractérise, l'Association des maires ruraux de France et notre association départementale sont main dans la main pour être à vos côtés, à votre écoute.

Nous vous proposons de rejoindre notre association en renouvelant votre adhésion.

Vous bénéficierez de l'entraide de vos collègues et ressentirez la satisfaction de ne plus être seul dans votre engagement au sein d'un réseau guidé par une devise : « **Des maires au service des maires** ». Elle se concrétise avec l'aide tant ici qu'au niveau national, d'un Bureau, d'un Conseil d'administration et d'une équipe de salariés dynamiques.

Vous êtes les forces vives de la démocratie, de notre pays et de nos engagements au service de nos administrés. Ils trouvent en leurs élus, considération et écoute. Ils comptent sur nous, s'identifient à nous : ils nous obligent ! Être maire c'est faire. Et ensemble, dans notre réseau, c'est faire davantage encore.

Vous souhaitez réadhérer : acceptez et réglez la facture d'adhésion que vous allez recevoir, d'ici quelques jours sur Chorus-Pro. Si vous ne souhaitez plus adhérer : il vous suffit de refuser la facture sur Chorus-Pro.

Comptant sur votre engagement pour cette nouvelle année, recevez, chère collègue, cher collègue, l'assurance de nos cordiales salutations.

Pour le bureau de l'AMR47
Gilbert GUÉRIN, président de l'AMR47,
Maire de DAUSSE.



Pour le bureau,
Michel Fournier, Président de l'AMRF.

